

Paris, le - 4 AVR. 2018

Le Ministre

au

Conseil de direction de la Compagnie Générale  
maritime et Financière

Objet : Lettre portant attribution de fonctions de Président de la société Compagnie Générale Maritime et Financière –CGMF) par intérim

N/Réf : 2018-12496 TR-FI

Pour les sociétés à participation publique, le régime de désignation des personnes chargées de l'intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau dirigeant est régi par les dispositions combinées de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique et du décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant son application.

Monsieur Philippe ILLIONNET est nommé président de la société par actions simplifiée Compagnie Générale Maritime et Financière par intérim à compter de ce jour et jusqu'à la nomination du président de la Compagnie Générale Maritime et Financière (CGMF) par décret.

Conformément aux dispositions précitées, cette lettre fera l'objet d'une publicité.



Bruno LE MAIRE